



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES

POLE MOYENS ET MUTUALISATION

SERVICE DE LA COORDINATION

Bureau de la coordination régionale

Affaire suivie par M. Ufuk DALKAYA

[ufuk.dalkaya@paris-idf.gouv.fr](mailto:ufuk.dalkaya@paris-idf.gouv.fr)

Tel : 01.82.52.42.85

Paris, le 23 OCT. 2019

N° 2019/

/SGAR/PMM/SC/BCR

Le Préfet de la région d'Île-de-France,  
Préfet de Paris

à

Madame la Présidente du Conseil d'administration  
de l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France

*à l'attention de Madame Isabelle ROQUES*

Objet : Délibérations numérotées A19-3-1 / A19-3-2 / A19-3-2bis / A19-3-3 du  
Conseil d'administration du 2 octobre 2019.

P.J. : 4 délibérations.

Vous m'avez adressé, pour approbation, les délibérations de l'Établissement Public  
Foncier d'Île-de-France, visées en objet, adoptées lors du Conseil d'administration du 2 octobre  
2019.

Vous voudrez bien trouver ci-joint, en retour, un exemplaire de chacun de ces documents  
que j'ai approuvés ce jour.

Le Préfet de la Région d'Île-de-France,  
Préfet de Paris

  
Michel CADOT

du 2 octobre 2019

Délibération n° A19-3-3

Objet : Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration du 20 juin 2019

Le Conseil d'Administration,

Vu le code de l'urbanisme et plus précisément les articles relatifs aux établissements publics fonciers de l'Etat,

Vu le décret n°2006-1140 du 13 septembre 2006, modifié portant création de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France,

Vu le décret n°2015-525 du 12 mai 2015 modifiant le N° 2006-1140 du 13 septembre 2006,

Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France,

Vu le programme pluriannuel d'interventions de l'EPF Ile-de-France,

Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France,

Vu le rapport présenté par le Directeur Général,

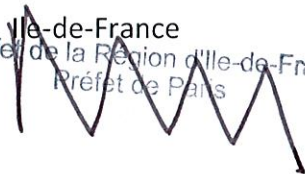
- Approuve le Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 20 juin 2019

La Présidente  
Valérie PECRESSE



Le Préfet de Région

Ile-de-France  
Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,  
Préfet de Paris



Michel CADOT